CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E77491** **VALABLE JUSQU'AU** **27/06/2027**

ÉDITÉ LE 03/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 117 550

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EPINAL 2008 B 38

Siret : 502 268 568 00016

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 88 6561

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1/111 875

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1/111 875

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : CLAUDEL CPS

4 RUE DE LA CLAIRIE
88250 LA BRESSE

Téléphone : 03 29 25 41 83 **Fax :** 03 29 25 66 83

Portable :

Responsabilité légale :
CLAUDEL SÉBASTIEN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : claudelcps@orange.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 369 395 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante)	3	31/01/2023
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	3	31/01/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/07/2026 08:48

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.